



MARATHON DES PARTENAIRES AS & ECLECTIC ESTIVAL

Règlement 2024

1. PRESENTATION

L'Association du Golf de La Prée associée à Golf Océan 17 organise des compétitions de classement sur 18 trous et 9 trous, à partir du 14 Avril 2024.

Chacune des compétitions de classement permettra aux joueurs de tenter d'améliorer leur classement tout en participant aux **Challenges suivants** :

* **Marathon des Partenaires** chaque score Net génère des points selon sur la base d'un barème , et/ou

* **Eclectic Estival** permettra aux joueurs de constituer leur **carte idéale** puisque le meilleur score de chaque trou sera retenu parmi les différentes cartes rendues lors des compétitions de classement des dimanches de Juin à Septembre

* **Chaque compétition** est en formule stableford net,.

2 séries hommes : 1^{er} série <= 15,7 départ blanc, 2^{ème} série => 15,8 départ jaune

2 séries dames : 1^{ere} série <=18,6 départ bleu, 2^{ème} série => 18,7 départ rouge

Tous les séniors 2 (=> 65 ans) hommes départ jaune, dames départ rouge

Pour les compétitions avec lots les index sont ramenés à 36 pour dames et hommes.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Ces deux challenges sont ouverts à tous les joueurs licenciés et à jour de leur certificat médical.

Les inscriptions se font via les inscriptions aux compétitions de classement sur le site internet de l'AS. (avant jeudi 20 h)

Les droits de jeu applicables sont en vigueur au 1^{er} avril 2024 (*), pas de droit supplémentaire pour les challenges Marathon et Eclectic

3. CLASSEMENT

Ces 2 challenges s'appuient sur les compétitions de classement et feront l'objet de deux classements distincts tout au long des compétitions jouées.

A/ **Marathon des Partenaires** : tous les joueuses et joueurs seront regroupés en une seule série.

Pour chaque carte rendue, il sera attribué des points selon le résultat net Stableford et ensuite cumulé par compétition de classement jouée.

Le barème est le suivant :

- . Résultat Net > 36 -----> (Résultat Net - 36) + 10 pts *
- . Résultat Net = 36 -----> 10 pts
- . Résultat Net compris entre 35 et 31---- --> 6 pts
- . Résultat Net < 31 -----> 2 pts

* Le nombre de points maximum par compétition est fixé à 20 pt

B/ **Eclectic Estival** : Une série Dames et une série Messieurs, pour chaque compétition de classement, 18 trous,



MARATHON DES PARTENAIRES AS & ECLECTIC ESTIVAL

jouée entre le 1^{er} avril et le 24 Septembre ; la carte définitive est établie **en retenant le meilleur score pour chaque trou parmi toutes les cartes jouées.**

Le suivi des scores de ces deux challenges sera affiché au Club House et sur le site internet de l'AS deux fois par mois.

4. CALENDRIER

Les compétitions de Classement entrant dans le champ des Challenges sont les suivantes (certaines dates peuvent être annulées):

DIMANCHE 14-avr. DIMANCHE 21-avr. DIMANCHE 28-avr DIMANCHE 7-mai DIMANCHE 12-mai DIMANCHE 26-mai DIMANCHE 2-juin MARDI 4-juin DIMANCHE 9-juin DIMANCHE 16-juin MARDI 2-juil DIMANCHE 7-juil DIMANCHE 14-juil DIMANCHE 21-juil DIMANCHE 28-juil	DIMANCHE 4-aou MARDI 6-aou DIMANCHE 11-aou DIMANCHE 18-aou DIMANCHE 1-sept MARDI 3-sept DIMANCHE 8-sept DIMANCHE 22-sept
--	---

5. PRIX

Les gagnants sont ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de points à l'issue du **Marathon des Partenaires** et/ou les meilleurs résultats bruts sur la dernière carte définitive pour l'**Eclectic Estival**.

La remise des Prix aura lieu lors de la dernière compétition de classement le 22 Septembre 2024

6. COMITE

Le comité des challenges sera composé Daniel Deschang – Didier Tournemol– Yves Marquelet, Sophie Mesnier

(*) Membres : 10 euros et Extérieurs : 15 euros